

DONS, AVANTAGES OU MARQUES D'HOSPITALITÉ

Formulaire de déclaration au Commissaire à l'éthique et à la déontologie

(RLRQ, c. C-23.1, articles 31, 32 et 33)

Identification du membre de l'Assemblée nationale	
Nom:	Sylvie D'Amours
Circonscription :	Mirabel

Déclaration au commissaire

Je déclare avoir reçu le don, l'avantage ou la marque d'hospitalité, d'une valeur de plus de 200 \$, décrit ci-dessous :

Date de réception :	24 mai 2019
Nom du donateur :	Fondation de l'Hôpital de Saint-Eustache
Description du don, de l'avantage ou de la marque d'hospitalité :	Huit billets pour la 2 ^e édition du Festin Terre et Mer pour la Fondation de l'Hôpital de Saint-Eustache
Circonstances de la réception :	Invitation de la ministre responsable des Affaires autochtones et députée de Mirabel à assister à l'événement au profit de la Fondation de l'Hôpital de Saint-Eustache

Date de la déclaration	21 mai 2019
------------------------	-------------